



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

santé

Question écrite n° 112828

## Texte de la question

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet attire l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie sur les esters de phtalates (DEHP ou diéthylhexylphtalate) et dibutylphtalate. Ces substances sont reconnues pour leurs effets reprotoxiques. Elles sont utilisées pour rendre les objets et emballages plastiques plus flexibles. Or on les retrouve dans les jouets, les meubles ou tapisseries, dans certains parfums et cosmétiques. En 2005, par une procédure d'urgence des pouvoirs publics européens, selon le principe de précaution, 6 esters de phtalates ont été interdits dans les jouets destinés à aider la croissance dentaire des enfants. Aussi elle lui demande de bien vouloir lui communiquer les différentes études concernant les esters de phtalates.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Nathalie Kosciusko-Morizet](#)

**Circonscription :** Essonne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 112828

**Rubrique :** Produits dangereux

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 décembre 2006, page 12880